

Volet B Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23114735

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

25 AOUT 2023

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **458 059 437**

Nom :

(en entier) :

Association Familiale Regout

(en abrégé) :

AFR

Forme légale :

ASBL

Adresse complète du siège :

5 rue Marcel Lecompte 5100 Wépion

Objet de l'acte : Démissions - Nominations

Nominations statutaires

Le CA porte à la connaissance des membres de l'AG les informations suivantes :

- John Regout nous a fait part de sa volonté de démissionner à la fin de la présente assemblée, de ses mandats de membre de l'AG, d'administrateur et de Président. John démissionne à cause de 1, du manque de soutien de Diego pour le maintien de John au C.A. 2, de la note de Norbert du 17 juin et 3, de l'approbation de celle-ci par les membres du AFR. Il refuse de fonctionner dans un Conseil familiale sans se sentir le bienvenue.
- Sybille Regout nous a également présenté sa démission en tant que membre de l'AG et du CA
- Stany Regout, dont le mandat d'administrateur est échu, ne souhaite pas le renouveler, mais reste membre de l'AG
- Michel Regout, membre fondateur, souhaite ne plus faire partie des membres de l'AG.
- Diego Regout, dont le mandat d'administrateur est échu, souhaite le renouveler.

Le CA propose deux candidatures pour remplacer Michel et Sybille

- Christophe Regout (le fils de Jean-Marc) en tant que membre de l'AG.
- Geoffroy Regout (le fils d'Hugues) en tant que membre de l'AG et du CA

Les membres présents ou représentés actent ces différentes propositions et approuvent à l'unanimité les candidatures de Christophe et Geoffroy. Ils regrettent le départ des membres sortants et les remercient pour leur engagement et leur contribution à la gestion et aux activités de l'AFR.

L'assemblée appuie le choix du CA élisant en son sein Geoffroy comme président de l'AFR jusqu'à la prochaine AGO conformément à l'article 13.5 des Statuts. Nomination que Geoffroy accepte.

Dès lors la composition du conseil devient : Geoffroy (président), Dominique (trésorier), Bruno (secrétaire), Diego; et une place restant disponible pour un membre hollandais à proposer par la Stichting.

La liste des membres se compose dès lors comme suite: Stany, Dominique, Bruno, Norbert, Jean-Marc, Clémens, Diego, Stéphane, Arnaud, Bernard, Nicolas, Christophe et Geoffroy (tous Regout) et Axel d'Oreye de Lantremange, une place restant disponible pour un membre hollandais à proposer par la Stichting

Stany et Axel vont rencontrer prochainement John pour renouer les liens avec la stiching, apaiser les tensions et essayer d'obtenir un(e) candidat(e) néerlandais(e) comme membre et administrateur de l'AFR.

Les membres de l'assemblée remercient John pour sa contribution en tant que leur président, pendant de longues années.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/09/2023 - Annexes du Moniteur belge